

REUSSIR LE CHANGEMENT

Bulletin municipal n°9 – Juillet 2018



Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

Directeur de publication : Gilles TRAPENARD

3 Le mot du Maire	31 L'actu
4 Les finances	32 La Communauté de Communes
9 Réalisations et projets communaux	34 Le SICTOM Sud Allier
15 La vie communale et municipale	35 Association Viva Sioule
18 Appel à la vigilance	37 État civil
19 La vie scolaire	37 Dates à retenir
25 La vie associative	38 Infos pratiques

- Bienvenue à nos nouveaux restaurateurs -

Martine et Jean-Jacques viennent de réouvrir le bar – restaurant qu'ils ont baptisé « Le Lalizolle ». Tombés amoureux de la région, ils ont quitté la Normandie pour venir s'installer en Auvergne.

Grâce au site Internet de la Mission Accueil Allier, ils ont découvert que le restaurant appartenant à la commune était à reprendre.

Lors de leurs deux visites, ils ont apprécié la cuisine remise à neuf, le mobilier disponible, la terrasse aménagée et une baisse du loyer de 30 % car, pour la municipalité, les commerces participent à l'animation de la commune. Le couple qui a tenu une brasserie à Louviers dans l'Eure, a jugé qu'il y avait un bon potentiel. De son côté, la municipalité a retenu leur candidature parmi 10 prétendants et 3 finalistes.



Dans notre culture, il y a la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Comme vous le savez, notre village a participé à l'insertion de réfugiés en provenance d'Afrique. Ces personnes étaient au Niger, aux camps de Niamey, sous la gestion du Haut-Commissariat aux Réfugiés (ONU).

Viols, assassinats de femmes, d'enfants, souvent de toute la fratrie ; nous imaginons fort bien être à leur place avec une main qui nous serait être tendue.

Tout se passe bien pour les familles en réadaptation pour 4 mois chez nous.

Nous nous félicitons, grâce à cette population, d'avoir une continuité de notre école avec de nouveaux élèves.

Merci à nos instituteurs, dont le **dévouement** est remarquable. Merci à nos réfugiés pour leur présence et tout ce qu'ils nous apportent. Merci à vous tous de les accueillir.

D'une manière plus pragmatique, revenons à la vie communale.

Comme vous le verrez plus loin dans le bulletin, nous avons décidé d'une **deuxième baisse d'impôts** de 7,4 %.

Par ailleurs, à notre arrivée en 2014, la population était de 342 habitants (recensement de 2013). Comme vous le verrez, après le recensement de janvier 2018, nous connaissons une **forte augmentation** puisque nous arrivons à 401 habitants.

N'oublions pas notre restaurant, ouvert depuis Mai, il a besoin de **notre soutien** à tous. Vous recevrez un accueil remarquable de Mr et Mme Boxberger. L'épicerie, elle aussi, fonctionne bien et, pour être viable, compte sur nous tous.

Pour conclure, il y a aussi nos obligations de citoyens concernant les trottoirs : l'interdiction pour la collectivité d'utiliser les désherbants conduit à une présence importante d'herbe. Rappelons que chaque riverain est responsable de l'entretien au vis-à-vis de sa propriété.

Notez bien enfin la date de notre **fête patronale**, le 9 septembre, à laquelle vous êtes tous conviés

En vous remerciant pour votre écoute, passez un bon été à Lalizolle.

Gilles TRAPENARD

- Après le rétablissement de la situation financière, une nouvelle baisse de la fiscalité -

Une situation financière au 1^{er} janvier 2018 saine et, en même temps, bien équilibrée

Les indicateurs les plus significatifs sont les suivants :

- un fond de roulement d'un bon niveau : 193 000 €
- une dette parfaitement bien maîtrisée : 108,8 milliers € fin 2017, contre 407,7 milliers € fin 2013, soit une baisse de 75 %
- une capacité d'autofinancement brute appréciable : 94 000 €

Une nouvelle baisse de la fiscalité

Chacun se rappelle que suite aux injonctions de la Chambre Régionale des Comptes début 2014, la commune avait dû se résoudre à augmenter les impôts de 50 % en 2014, ce qui les avait portés à l'indice 150.

Chacun se rappelle aussi qu'une première baisse de 10 % avait eu lieu en 2016 ce qui avait permis de les ramener à l'indice 135.

Dans sa séance du 13 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de les baisser pour la deuxième fois de 7,4 % ce qui les porte maintenant à l'indice 125.

Cette baisse progressive permet de garder une certaine marge de manœuvre pour 2019.

Des difficultés et des craintes

Incontestablement, la maîtrise de la charge salariale est un des problèmes les plus difficiles à résoudre. La commune a dû en effet faire face aux charges occasionnées par un agent en situation de grave maladie pendant 3 ans et un autre en situation d'accident de service depuis plus de 3 ans pour lequel le dossier n'est pas encore réglé.

De façon plus générale, l'importance du montant des transferts d'imposition compensée, d'une part, par la Communauté de Communes et, d'autre part, par l'Etat en ce qui concerne la Taxe d'Habitation sur laquelle les communes n'ont plus aucune maîtrise est, à beaucoup d'égards, assez inquiétante.

- Des investissements importants et variés...

La commune continue sur sa lancée des exercices précédents pour investir de façon massive dans des secteurs prioritaires, cette année la réhabilitation de l'école, mais aussi dans bien d'autres domaines.

	<u>Coûts HT</u>
- Réhabilitation de l'école :	51 102 €
- Travaux de voirie :	11 403 €
- Création de deux aires de jeux :	11 292 €
- Plantation de l'ancienne sapinière :	3 016 €
- Restauration du monument aux morts (2 ^{ème} tranche) :	1 935 €
- Installation d'une borne wifi au gîte :	918 €
- Abonnement annuel au logiciel Cosoluce :	614 €

TOTAL DES INVESTISSEMENTS : 81 280 €

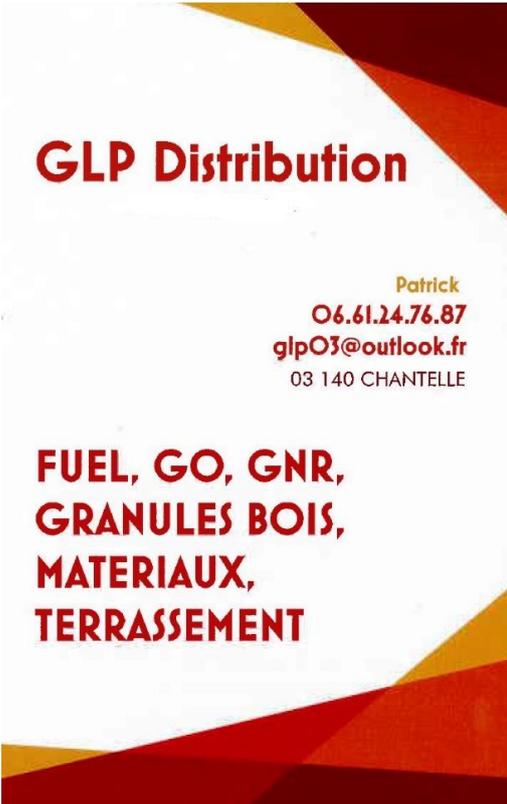
A ce montant, il convient d'ajouter 2 000 € pour le réaménagement complet de la terrasse intérieure du restaurant.



La Goélet'
épicerie multi-services

vos livraisons à domicile,
vos commandes,
vos réservations...

Sandra et Jean-Claude
Tél : 09 . 81 . 35 . 00 . 61
17, rue du Stade 03450 Lalizolle



GLP Distribution

Patrick
06.61.24.76.87
glp03@outlook.fr
03 140 CHANTELLE

**FUEL, GO, GNR,
GRANULES BOIS,
MATERIAUX,
TERRASSEMENT**

... bien subventionnés et sans emprunt -

- Subvention de l'Etat :	
<i>Réhabilitation de l'école :</i>	17 886 €
Sous-total :	17 886 €
- Subvention du Département :	
<i>Réhabilitation de l'école :</i>	15 331 €
<i>Travaux de voirie :</i>	5 000 €
<i>Installation borne wifi du gîte :</i>	320 €
Sous-total :	20 651 €
- Subvention de la Région :	
<i>Création de 2 aires de jeux :</i>	4 516 €
Sous-total :	4 516 €
- Subvention de la Communauté de Communes :	
<i>Travaux de voirie :</i>	3 569 €
<i>Création de 2 aires de jeux :</i>	3 786 €
Sous-total :	7 355 €

TOTAL DES SUBVENTIONS : 50 408 €

<i>dont sous-total subvention école :</i>	33 217 €
<i>dont sous-total subvention voirie :</i>	8 569 €
<i>dont sous-total subvention aires de jeux :</i>	8 302 €
<i>dont sous-total subvention borne wifi :</i>	320 €

Au total, les subventions devraient atteindre 50 408 € et le coût net de l'ensemble des investissements serait ramené à 30 872 €. Conformément à la politique de désendettement de la commune, cette somme sera **entièrement autofinancée** pour éviter tout recours à l'emprunt.



Tourret christophe
Plâtrerie, peinture
Isolation
Revêtements de sol
17, foubourg de rançiat
03450 LALIZOLLE



- Budgets primitifs 2018 (en euros) -

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement

Libellé	Budget
Charges à caractère général	106 750
Charges de personnel	160 439
Atténuations de produits	25 605
Autres charges de gestion courante	36 555
Charges financières	4 602
Dépenses imprévues	10 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement	343 951
Virement à la section d'investissement	42 583
Opé. d'ordre de transfert entre sections	13 670
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	56 253
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	400 204

Recettes de fonctionnement

Libellé	Budget
Atténuations de charges	29 120
Produits des services, domaines et ventes	39 250
Impôts et taxes	207 104
Dotations et participations	90 267
Autres produits de gestion courante	33 860
Produits exceptionnels	603
Total des recettes réelles de fonctionnement	400 204
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	400 204

Dépenses d'investissement

Libellé	Budget
Immobilisations corporelles	95 212
Immobilisations incorporelles	737
Emprunts et dettes assimilées	18 543
Total des dépenses réelles d'investissement	114 492
Opération d'ordre d'investissement	1 196
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 196
Fonds mis en réserve	193 013
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	308 701

Recettes d'investissement

Libellé	Budget
Subventions d'investissement	50 408
Dotations, fonds divers et réserves	12 990
Dépôts et cautionnements reçus	1 388
Excédent de fonctionnement et d'investissement 2017 reporté	186 466
Total des recettes réelles d'investissement	251 252
Virement de la section de fonctionnement	42 583
Opé. d'ordre de transfert entre sections	14 866
Total des recettes d'ordre d'investissement	57 449
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	308 701

BUDGET COMMERCES

Dépenses de fonctionnement

Libellé	Budget
Charges à caractère général	3 594
Dépenses imprévues	1 000
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 594

Recettes de fonctionnement

Libellé	Budget
Revenu des immeubles	4 594
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 594

Dépenses d'investissement

Libellé	Budget
Immobilisations corporelles	2 000
Total des dépenses réelles d'investissement	2 000
Fonds mis en réserve	4 811
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 811

Recettes d'investissement

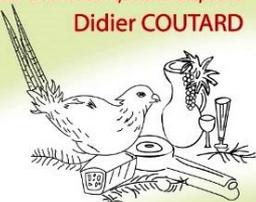
Libellé	Budget
Dépôts et cautionnements reçus	600
Excédent de fonctionnement et d'investissement 2017 reporté	6 211
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 811

Le Gourmet Fiolant SARL
A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions
Didier COUTARD

Traiteur
www.gourmetfiolant.fr

04 70 32 53 07
Fax 04 70 32 18 17 legourmetfiolant@wanadoo.fr

ZA de Chamboirat - 03450 EBREUIL



SYSTEMES DE SÉCURITÉ
Alarmes DAITEM
Détection extérieure - Contrôle d'accès
Canons à brouillard anti-intrusion
Vidéosurveillance - Télésurveillance
Protection incendie



Auvergne Numérique Distribution
PROXEO

04 70 56 58 30
24 avenue Jean Jaurès - GANNAT

REALISATIONS ET PROJETS COMMUNAUX

Le premier semestre 2018 a vu l'achèvement, la poursuite et le lancement de nombreux travaux d'investissement.

- Réhabilitation du bâtiment annexe de la mairie -

Les enduits du bâtiment annexe de la mairie ont été achevés.

Magnifiquement exécutée par Jean-Claude Masson, cette **restauration du patrimoine communal** a été très appréciée par les habitants de la commune, notamment par les plus anciens.



- Construction du nouvel escalier du logement de La Poste -



Réalisé en dur, toujours par Jean-Claude Masson, ce petit ouvrage remplace avantageusement, chacun en conviendra, l'ancien escalier en bois qui était devenu **vétuste et même dangereux**.

Les rambardes ont, quant à elles, été réalisées par l'employé communal.



Aménagement intérieur
de bâtiment d'élevage
Électricité générale

**Laurent
SIVADE**

Les Penots
63560 SERVANT

06 14 94 33 07 - laurentsivade@sfr.fr

SIRET 512 616 285 00015—APE 4120B

SARL Didier BEAUDONNET



Menuiserie

BOIS - PVC - ALU

Fabrication et pose

Portes - Fenêtres - Escaliers

Volets roulants... sur mesures

04 70 58 35 34 Bellenaves

- Arrivée de la fibre -

A force de patience et de **persévérance**, à force d'interventions auprès de la Préfecture, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, la fibre est enfin arrivée dans notre commune.



Lalizolle est desservie par le nœud de raccordement optique de Vicq, au même titre que Bellenaves et Ebreuil.

Il faut savoir que, dans le département, la fibre est déployée suivant 3 phases : entre 2013 et 2017, 55 communes ont été traitées, de 2017 à 2021, 23 communes dont la nôtre, et à partir de 2021, 43 communes devraient être concernées.

D'ici 2020 - 2021, depuis l'armoire technique vers la mairie, 144 abonnés, soit tous les habitants de la commune devraient pouvoir être **desservis individuellement** suivant l'opérateur de leur choix.

- Plantation de la sapinière -

Par rapport aux travaux de remise en état, le moment le plus attendu est enfin arrivé ! C'est en avril, en effet, que la plantation a été réalisée.

Après sous-solage tous les 3,5 mètres d'axe, 1 000 pieds d'**acacias** ont été plantés à l'hectare. Cette espèce a été choisie car bien adaptée au terrain et en raison aussi de sa **croissance rapide**.

Il restera, dans le courant de l'année, à dégager les plants sur la ligne et à procéder au broyage de toutes les interlignes.

Le coût des travaux de plantation est de 4 280 € HT.



- Réfection des peintures de la cuisine du restaurant -

Toutes les peintures, murs et plafonds, ainsi que le rhabillage des portes ont été refaits. La cuisine est maintenant **flambant neuve**. Le coût est de 1 500 € HT.

- Aménagement de la terrasse intérieure du restaurant -

Les travaux ont été réalisés dans les meilleures conditions, et avec les **meilleures options**.

Ils ont été particulièrement soignés par l'entreprise.



Après décaissement, mise en place d'un géotextile et fourniture de 0/25, une couche de gravier de 6/10 a été étendue sur toute la surface.

La terrasse, particulièrement bien réussie, est un **véritable plus** pour le restaurant.

Le coût est de 2 000 € HT.

- Scellement d'une bouche d'égout sur la RD 998 -

Dans la traversée du bourg, les bouches d'égout commencent progressivement à se desceller. Sur les recommandations du service départemental des routes, une première bouche a dû être remise en état. Le coût est d'environ 800 € HT.

- Réfection du réseau des eaux pluviales du Chemin des Planches -



L'abondance des pluies de l'hiver et le mauvais état des canalisations des eaux de pluies ont fini par provoquer une **obturation complète** du réseau, et en conséquence, d'importantes inondations.

En aval, 40 m de chemin goudronné du Chemin du Gros Boënat ont été emportés. Dès que le temps s'est amélioré, les canalisations bouchées ont été remplacées. La réfection du chemin abîmé sera réalisée dans le courant de l'année.

Le coût est de 600 € HT.

- Taillage de la haie du terrain de foot au bord de la RD 998 -

Ces travaux d'élagage étaient en retard d'être faits depuis longtemps. La commune a profité de la proximité d'une entreprise disposant d'une nacelle pour les faire réaliser.

La route est maintenant **dégagée** et le terrain de foot respire. Par ailleurs, les gros sapins, au coin du terrain, qui devenaient gênants pour le voisinage ont été abattus.



Le coût des travaux est de 800 € HT.

- Achat groupé d'électricité -

La commune a passé une convention avec le Syndicat Départemental de l'Energie pour bénéficier de **rabais sur les tarifs d'électricité** grâce à une procédure d'appel d'offres auprès de tous les fournisseurs.

Cette convention, qui valait déjà pour l'éclairage public, vaut à compter du 1er janvier 2018 pour **tous les bâtiments communaux**.

- Installation d'une borne wipi au gîte -



Le gîte communal a fait preuve, ces dernières années, de modernisme, notamment en termes de publicité et de numérique. Il manquait cependant d'un atout devenu presque indispensable pour les touristes : **une connexion Internet**.

En effet, notre commune connaît beaucoup de difficultés en matière de réseau mobile ce qui limite sensiblement les moyens de communication. Il semblait donc désormais essentiel que les clients du gîte puissent bénéficier d'un accès Internet.

La commune a alors fait appel à une **entreprise spécialisée** pour la fourniture et l'installation du matériel et a également pu bénéficier d'une **aide du Conseil Départemental** grâce au dispositif de soutien « Wif@llier ».

L'absence de box Internet dans l'établissement a toutefois compliqué un peu l'installation : il a en effet été nécessaire de se connecter à la box de l'école maternelle, de l'autre côté de la rue. Un pont a dû alors être installé entre les deux bâtiments.

La mise en place a été réalisée mi-avril, avant le début de la saison estivale. Le coût des travaux est de 900 € HT.

- Restauration du monument aux morts (2^{ème} tranche) -

La reconstitution du fameux **carré sacré** est achevée. Il ne reste plus qu'à trouver des chaînes adaptées à cette nouvelle configuration.

Tout sera prêt pour l'anniversaire de la fin de la grande guerre.



- Implantation de deux aires de jeux -



Suite aux suggestions de nombreuses familles, la commune a décidé de créer **deux aires de jeux**, l'une dans les jardins de l'ancienne école de Boënat, l'autre dans le jardin de l'école du bourg.

Les travaux sont terminés, les jeux sont maintenant **en service**.

- Réhabilitation de l'école -

Le groupe scolaire de la commune a été construit juste avant 1940. Il s'agit d'un **ensemble magnifique et imposant** qui n'a pas fait l'objet, depuis sa construction, de grands travaux de réhabilitation.

De plus, à la rentrée scolaire de 2017, la commune a obtenu de l'Inspection d'Académie, l'ouverture d'une **école maternelle** qui s'est substituée à un Jardin d'Enfants qui avait certes, un rôle éducatif, mais surtout de garderie.



Pour toutes ces raisons, la municipalité a estimé qu'il était nécessaire, par rapport notamment aux exigences de l'Éducation Nationale, de procéder à une redistribution des classes, et en même temps, à une **réhabilitation extérieure et intérieure des bâtiments**.

Au-delà d'une restauration des toitures, des façades et des clôtures, ainsi que des peintures intérieures, les objectifs suivants ont été recherchés :

- création d'une salle de motricité
- amélioration de la ventilation des locaux
- amélioration des conditions d'isolation

Pour l'instant, tous les travaux d'extérieur ont été réalisés donnant un véritable **coup de neuf** à notre école.

LA VIE COMMUNALE ET MUNICIPALE

- Recensement de la population 2018 -

Le recensement, qui a lieu une fois tous les 5 ans, s'est déroulé aux mois de janvier et février. Encadrée par l'INSEE, la collecte a été réalisée par deux agents communaux, une coordinatrice et une enquêtrice. Les premiers résultats en sont maintenant connus : la population recensée est de **401 habitants** exactement.

Elle est à comparer à celle du dernier recensement de 2013 pour lequel elle était de 342 habitants.

La hausse est ainsi spectaculaire, elle atteint 17,25 %. C'est la **population la plus élevée** jamais atteinte depuis 1982.



- Théâtre à la salle polyvalente -

Le samedi 24 février au soir, la Compagnie Colet'if présentait, **en avant-première**, à la salle des fêtes de Lalizolle, sa nouvelle pièce intitulée « La Surprise ».

Cette pièce drôle et émouvante sur la vie de couple et les relations sociales, **pleine de rebondissements**, a enchanté la nombreuse assistance qui s'était parfois déplacée d'assez loin. On comptait environ 80 personnes.

- Cérémonie du 8 mai -

Grâce à un temps relativement clément, la population est venue **assez nombreuse** à la traditionnelle cérémonie du 8 mai.

On notait également la présence d'un nombre important d'enfants.



- Le vélo aime Lalizolle -



Ce sont encore **deux courses cyclistes** qui sont passées dans la commune et qui ont fait le bonheur de nombreux habitants dont certains passionnés.

Le 6 mars passait la célèbre course professionnelle « Paris – Nice », et le 11 mai, la course amateurs « Sur les routes du Bourbonnais ».

- Lalizolle à l'honneur -

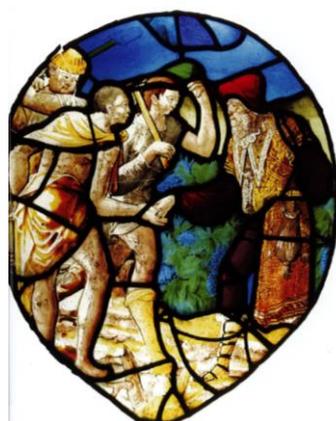
...à l'exposition de vitraux de Souvigny

Grâce à un don du célèbre professeur Théophile Alajouanine, la commune est propriétaire de deux vitraux du XVIème siècle inscrits aux monuments historiques et déposés aux archives départementales.

Il s'agit d'un buste de la Vierge à l'Enfant sur fond de ruines et d'un panneau d'ajour ovale représentant Noé et ses fils.

Lors de l'inauguration de l'exposition, le 7 avril à 11 h, où étaient présentes de très nombreuses personnalités et où la municipalité de Lalizolle avait été conviée, celle-ci a été chaleureusement remerciée pour la mise à disposition de ces deux vitraux.

L'exposition est encore visible jusqu'au 30 novembre 2018.



...dans l'émission de RCF Radio « En direct d'un village »

Le samedi 21 avril, l'équipe de techniciens et de journalistes de RCF Radio est venue à la mairie de Lalizolle pour diffuser son reportage mensuel en direct, de 9 h à 11 h intitulé « En direct d'un village ».

A cette occasion, toutes les associations et quelques acteurs de la vie communale avaient été invités et ils étaient nombreux à avoir répondu présent.



Le journaliste, Jean-Louis Laurent, a magnifiquement animé l'émission. Chacun s'est prêté au jeu des questions-réponses ce qui a permis de réaliser un reportage très vivant et retranscrivant parfaitement l'histoire, les activités et la vie de notre commune.

Jean-Louis Laurent a conclu l'émission par cette phrase qui a fait plaisir à tous « C'est sans doute un des meilleurs reportages que j'ai effectué, sinon le meilleur. Bravo à Lalizolle ! ».

L'émission est à écouter sur le site <https://rcf.fr/actualite/gilles-trapenard-maire-de-lalizolle>.

...et dans La Montagne

La commune a fait récemment l'objet d'un très beau reportage dans l'édition du 9 mai ayant pour titre « Une école primaire pour lier l'Afrique et l'Allier » et d'un très bel article dans l'édition du 30 mai intitulé « Nouveau départ au restaurant ».

LA MONTAGNE MERCREDI 9 MAI 2018 7

Allier ➔ Actualité

LALIZOLLE ■ La mairie de la petite commune bourbonnaise accueille des réfugiés pour sauver son école

Une école primaire pour lier l'Afrique et l'Allier

En déficit d'élèves, l'école primaire de la commune bourbonnaise de Lalizolle accueille, depuis janvier 2018, des enfants réfugiés venant d'Afrique.

Maïmène Duhar

Ticycles, ballon de foot, petite maison de bonheur sous le soleil tapant. Les élèves de l'école communale de Lalizolle partagent à merveille les jouets de la cour de récréation. Pourtant, il y a peu, l'école a bien failli fermer face au manque d'élèves. Alors, fin 2017, l'équipe municipale a pris la décision de faire de Lalizolle un centre d'accueil temporaire.

Par ce geste, le maire de la commune, Gilles Trapenard, vise deux objectifs : « sauver l'école, en remplissant un devoir humanitaire ».

« Un excellent accueil »

La commune voisine de Champanelle, non loin d'Ebreuil, accueille depuis janvier dernier quatre familles de réfugiés. Originaires de Centrafrique, Soudan, Mali, Niger et de Côte d'Ivoire, ils ont fui leur pays pour atterrir temporairement à Lalizolle, village de 401 habitants.

C'adjoint au maire, Maurice Deschamps, admet que ce fut « difficile pour la population au départ ». Mais les enfants, eux, ont reçu « un excellent accueil » de la part des autres élèves, d'après les deux enseignants de l'école.

Celle-ci abrite deux classes. L'une regroupe les élèves de la petite section de maternelle au CE1 et l'autre du CE1 au CM1.

« Les enfants réfugiés ne sont pas dissimulés dans les classes selon leur âge, mais selon leurs compétences », explique le directeur de l'école, Lionel Rouby.

Mais lorsque trois niveaux se chevauchent dans une seule et même classe, l'adaptation est complexe. « Il faut de l'ex-

périence pour gérer les trois programmes et intégrer les réfugiés aux cours en français », confesse Murielle Guerin, institutrice pour les plus jeunes.

Mais tous les quatre mois, les familles de réfugiés doivent partir vers de grandes villes et seront remplacées par d'autres personnes dans la même situation. Résident de Lalizolle, un point d'ancrage de ce cycle humanitaire :

« Les autres enfants leur ont offert un excellent accueil »

Lionel Rouby est directeur et enseignant à l'école de Lalizolle.

« Comment les jeunes réfugiés se sent-ils intégrés ? »

« Ils sont peu francophones donc ce n'est pas évident. Mais les autres enfants leur ont offert un excellent accueil. À nous enseignants de nous adapter pour qu'ils aient au moins le temps de s'intégrer aux normes de l'école française. »

« Que problèmes sont à résoudre ? »

« Les enfants réfugiés sont censés rester quatre mois. Or, il y a déjà une famille qui a été déplacée au bout de deux mois. Dans ces conditions, il est impossible de leur apprendre les bases (compter, lire et écrire). »

« Que faudrait-il améliorer ? »

« La communication avec l'éducation nationale et l'académie. Nous n'avons aucune réponse à nos questions. Un guide pour les écoles accueillant des réfugiés temporairement serait très utile par exemple. »

RÉCRÉATION. Les enfants réfugiés se sont parfaitement intégrés à leurs camarades, mardi dernier, cours.

APPEL A LA VIGILANCE

La station de relevage située Rue du Stade, et mise en route il y a quelques mois, est constituée de deux pompes qui poussent les eaux usées vers la station de roseaux située Route de Boënat. Elles fonctionnent alternativement.

Pour que l'ensemble donne satisfaction, **il est indispensable de ne pas jeter, dans les eaux usées, tous objets incongrus** (qui ne conviennent pas).

En effet, le vendredi 1^{er} juin à 15 h 30, la station s'est mise en **alerte rouge**.

Jean-Paul, sur place à ce moment-là, a mis en sécurité électrique les pompes. Après quoi, il a constaté que l'une des pompes était **bloquée** par des filets de type filets de pommes de terre. Il a dû sortir la pompe, la démonter et remettre le système en route.



Cet acte est consternant et aurait pu mettre hors d'usage la ou les pompes si l'alerte s'était produite la nuit ou durant un week-end.

Merci d'avoir lu avec attention cette information et de bien vouloir en tenir compte.

ABC SECURITE INCENDIE

Vente - Maintenance - Location
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

Patrick LAPLACE

N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET

06 85 60 11 93
04 70 34 76 65



LUC FAURE ENTREPRISE
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT
Tel. 06 07 59 27 86
Tout terrassement
Assainissement individuel
Broyage de haie - Débroussaillage

- La sortie pédagogique -

Le 1er juin tous les enfants du groupe scolaire ont profité d'une journée au parc animalier « Le Pal ».



Au programme: visite libre et ateliers adaptés à chaque classe.

Après avoir parcouru les allées du parc à la recherche de la volière ou des lions, des otaries, des singes, éléphants et autres girafes, les enfants ont partagé leur pique-nique en compagnie du magnifique paon !

Durant l'après-midi les plus grands ont participé à un atelier autour des cinq sens après avoir découvert les différentes fonctions de la trompe de l'éléphant. Ils ont participé à des tests permettant de toucher à l'aveugle des peaux de serpents, des plumes..., de flairer des plantes, crottes d'éléphants et autres senteurs ; Ils ont aussi associé les animaux à leurs cris...



Les enfants de la maternelle au CP ont « péché » et trié les animaux à poils, à plumes, à écailles ou à peau nue... après avoir visité la ferme pédagogique du parc.

- L'exposition « Noir et Blanc » -

Durant toute l'année scolaire les enfants ont participé à **différents ateliers** : découpage, collage, assemblage, peinture, moulage...



Mr Vache



Les papillons



Les formes

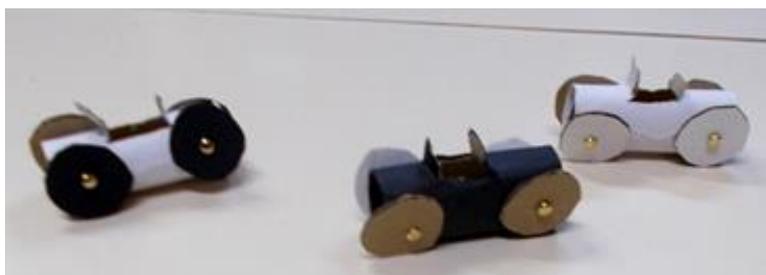
Toutes les créations ont été exposées du 25 mai au 02 juin dans la galerie des Charitains à Ebreuil.



La nature



- Les Temps d'Activité Périscolaires -



Du bricolage / recyclage

Durant toute l'année scolaire le projet d'exposition « Noir et Blanc » a permis aux enfants **différentes approches artistiques** : la photographie et le travail sur le profil et l'ombrage, la sculpture sur papier ou encore les encres coréennes, le moulage de plâtre, la peinture ou encore le collage en volume...



Toutes ces techniques ont été proposées par les intervenants et animateurs TAP.

Pour cette dernière année de fonctionnement des TAP, l'exposition de toutes les œuvres réalisées a remporté un **très grand succès**.



Un **grand merci** à tous les intervenants pour leur investissement auprès des enfants.

- L'accueil périscolaire -

Durant toute l'année, afin de s'appropriier les nouveaux locaux et d'aborder le recyclage et le développement durable, les enfants ont retapé, peint et customisé le mobilier de l'accueil.

C'est ainsi que notre coffre damier a été fabriqué... en noir et blanc bien sûr !



*On peint,
On admire,*



*On s'applique,
On joue !*



Différents jeux permettent aux enfants d'aborder ou terminer la journée dans un **climat de détente** où rien n'est imposé et durant lequel l'enfant choisit de faire ou ne rien faire. Puzzle, coloriage, jeux d'imitation, bricolage...



- La fête de fin d'année -

Le vendredi 8 juin, les enfants du groupe scolaire ont pu s'amuser autour de **jeux géants**.

Pour l'occasion, Amandine et Pauline du Centre Social Viva sioule avaient apporté « l'hippo glouton », le « pique plume » ou encore le « dogister » et le « cat speed » qui ont permis aux enfants de passer une **soirée mémorable**.

Elodie et son groupe « DD » avaient mis en place leur « DD Market » qui a permis à chacun de faire ses courses « responsables ».



Un grand MERCI à notre **épicerie « La Goelet »** pour les sucreries offertes aux enfants !

Un grand MERCI aux **nouveaux restaurateurs** pour la confection de délicieux gâteaux !

Un grand MERCI à **tous les parents** pour leur investissement et leur générosité !



- Les transports scolaires -

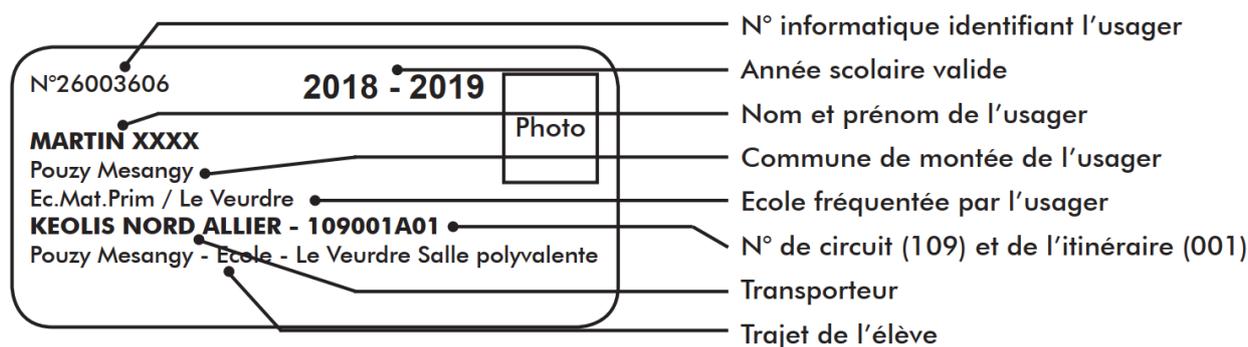
Nouveau : pour la rentrée 2018 / 2019, les élèves scolarisés dans un établissement rattaché à leur commune devront s'inscrire au transport scolaire sur le site www.allier.fr > accès direct Transports.

Pour les élèves n'ayant jamais utilisés les transports scolaires :

Cliquer sur le lien « inscription en ligne » puis sur « nouvelle demande ». Remplir le formulaire et valider : un accusé de réception est envoyé par mail. La demande est traitée dès réception.

Pour les élèves déjà inscrits aux transports scolaires en 2017 / 2018 :

La demande de renouvellement est obligatoire et doit se faire entre le 5 juin et le 15 juillet, il n'y a pas de reconduction automatique. Cliquer d'abord sur le lien « inscription en ligne », puis sur « renouvellement ». Utiliser comme identifiant le numéro figurant sur la carte de transport 2017 / 2018. Le mot de passe est quant à lui transmis par SMS.



Pour les élèves n'ayant pas accès à Internet ou scolarisés dans un établissement qui n'est pas rattaché à leur commune de résidence :

Un formulaire papier est disponible auprès des établissements scolaires ou de la mairie.

Plus d'infos sur www.allier.fr ou au 04.70.34.14.00



- Football Club Lalizolle - Echassières -

L'arrivée de l'été marque la fin de saison au FC Lalizolle Echassières. Le temps de tirer les conclusions de la saison :

- **le sportif** : avec un bilan de 5 victoires, 5 nuls et 10 défaites le club se classe 7ème dans la poule C de la 5ème division du District de l'Allier de Football. Certes le bilan chiffré est toujours important mais nos objectifs sont proportionnels à nos moyens : le plaisir d'être ensemble, de bien jouer et de s'amuser entre amis.

- **le recrutement** : Le poids des années oblige quelques éléments à raccrocher les crampons. Nous souhaitons ici mettre en lumière et renouveler nos remerciements pour son dévouement au service du club à Mr Jean Paul Guyot (notre Polo national) ;

En contrepartie le club voit toujours des jeunes rejoindre les rangs. Etonnement, mais avec satisfaction, la moyenne d'âge des joueurs s'abaisse ce qui est un signe de bonne santé pour l'association.

- **le sponsoring** : Nous avons reçu le soutien d'entrepreneurs de la commune et des environs (Les Trois Petits Cochons, Le Gourmet Fiomant, PJ Gargent, Sioule Végétale, Tourret Fils, Haras de Sivola, Parc du Bois de Montclard). Nous renouvelons nos remerciements et encourageons nos supporters à leur faire confiance dans leurs achats. Il en est de même avec la municipalité dont nous saluons le soutien et l'entraide ;

Au final le bilan comptable du club est à l'équilibre ce qui, tenant compte de l'inflation galopante des frais de la nouvelle ligue de football et de la conjoncture économique actuelle, révèle le sérieux dans la tenue des comptes.

- **la convivialité** : Notre club est ouvert à tous et nous sommes à l'écoute d'initiative locale ou personnelle. Si vous souhaitez rejoindre les rangs d'une association ancrée dans la ruralité au coeur de notre terroir, contactez-nous au (lalizollesechassieres.es@auverfoot.fr)

Enfin, n'hésitez pas à rendre visite à la page Facebook du FC Lalizolle afin de connaître toute l'actualité du club avec une bonne dose d'humour et de dérision.

- La Compagnie Colet'lf -



Une nouvelle saison pour La compagnie Colet'lf

Le bilan de la saison de la compagnie Colet'lf s'achève sur une **note positive**, plusieurs représentations et une participation remarquée au Festival de Théâtre de Biozat avec une pièce **drôle et émouvante** sur la vie de couple et les relations sociales « La surprise » de Pierre Sauvill. Le

calendrier des représentations de la pièce se poursuivra à la rentrée puisque la troupe se produira :

- Le dimanche 8 octobre à 15 h 30 à la salle des fêtes de Buxières-sous-Montaigut
- Le samedi 13 octobre à 20 h 30 à la salle RécréActiv de Charmeil
- Le samedi 10 novembre à 20 h 30 au Théâtre de Nérès-les-Bains

Entre temps, la compagnie se retrouvera à partir du mois de septembre pour préparer une **nouvelle pièce** et accueillir de nouveaux comédiens. Si vous souhaitez nous rejoindre pour jouer, pour nous préparer les décors, et nous aider dans la logistique, vous serez les bienvenus et nous serons ravis de vous rencontrer. Vous pouvez nous joindre au 06 47 27 87 15 ou au 06 87 72 98 75.

Enfin, nous remercions la mairie qui nous permet chaque semaine de répéter et qui met à notre disposition un atelier pour la préparation de nos décors.

Théâtralement vôtre.
La compagnie Colet'lf

Sioule Végétal
Christophe Chanut
Horticulteur - Producteur

Géraniums, plantes à massifs, plants de légumes, aromatiques, plantes vivaces, chrysanthèmes, arbustes de haies et d'ornement, arbres et arbustes fruitiers...

Vente gros et détail
La Grande Lande 03450 Chouvigny
06 63 85 98 15
chanat.christophe@orange.fr

Vers Paris
D 987
Bellevaux
La Bosse
Lailzolle
D 929
Ebreuil
D 915
Vers Clermont Ferrand
A 71

- L'Association Pays de Lisolle -

Le Pays de Lisolle et la conservation des espèces fruitières

Dès sa création en 2001, l'association s'est préoccupée de la conservation des espèces fruitières. Sa conception s'est portée sur un large choix d'espèces fruitières locales, pommes, poires et prunes mais aussi cerises sans oublier le passé vigneron du bourg de Chalouze.

Le verger de Boënat, une réussite en plusieurs étapes :

L'analyse des espèces à conserver réalisée, c'est à la recherche d'un lieu de plantation que les efforts furent consacrés.

Le jardin de l'école de Boënat offrait bien des avantages :

- disponible,
- bien situé en plein bourg du site
- entretenu et « prêt à l'emploi »

Les démarches furent engagées :

- demande de l'autorisation municipale pour utiliser la parcelle
- choix des espèces à protéger
- récolte des greffons
- recherche d'un technicien de la greffe

Une équipe de planteurs prépara le terrain en ce mois de mars 2006 et le greffage des pommiers et poiriers fut entrepris. L'année suivante, la même équipe s'attela à la tâche pour les pruniers.

Le conseil municipal accepta de se charger de l'entretien du verger de l'association.

Le clos de Vacherouze

L'existence de vignes dans ce bourg au 20ème siècle et la présence d'un authentique vigneron en la personne d'André Chapuzet, motivait la demande du Pays de Lisolle pour obtenir l'autorisation d'utiliser une « portion » de l'espace communal commun de Chalouze.



Le choix d'espèces à planter fut restreint ; cependant il fut élargi par l'obtention de greffons d'un vignoble de Savoie, et ainsi trois rangs de vignes occupent, maintenant, une partie des sectionnaux de Chalouze. (Vacherouze).



La cerisaie au bourg de Lisolle, près de l'école :

Dans les années 50, une vieille tradition aux écoles en fin d'année scolaire proposait d'offrir les cerises du jardin d'école pour « bon-point ».

Le vieux cerisier fournissant récompenses étant péri et l'espace de l'ancien jardin d'école libre, il fut décidé de demander l'autorisation de l'utiliser pour créer une cerisaie. L'équipe du Pays de Lisolle assurait les travaux de plantation et au printemps, les classes de l'école voisine réunies autour de notre technicien étaient sensibilisées aux méthodes de greffage.

La programmation avait été respectée. La prise puis la pousse des arbres fruitiers et rangs de vigne dépassaient l'espérance des membres de l'association. Les premières récoltes débutaient en 2008. L'association organisait une première journée de la pomme en 2015.

Ainsi la volonté de conserver des espèces fruitières débouchait sur une réalité : trois espaces municipaux portent l'espoir de la conservation des espèces anciennes et sont dignes de figurer sur la carte des vergers conservatoires d'espèces régionales.

Vers l'idée de partage :

Il est temps pour le Pays de Lisolle de mettre en place la pérennité de cet ouvrage. Il lui faut d'abord convaincre la population de la richesse de l'existence de ces espèces fruitières.



Ensuite, il lui faut amener la population à prendre en charge, petit à petit, cette richesse en participant aux diverses tâches liées à leur existence.

Des opérations de sensibilisation auront lieu prochainement, et l'association a l'espoir d'échanger avec les habitants de tous les bourgs et de structurer une coopération.

Vers une journée « VERGER » :

Le Pays de Lisolle espère un été favorable à la production des fruits dans ses vergers et envisagerait, alors, une journée « verger » (visite, cueillette voire extraction de jus) pour y accueillir sans restriction tous les habitants de la commune et des environs. Elle espère convaincre quelques amoureux de la nature pour en faire de véritables relayeurs.



- Association les Amis de la Forêt des Colettes -

Ce dernier semestre, l'Association n'a pas croisé les bras et a organisé plusieurs événements :

- La 3^{ème} édition de notre randonnée des Amis de la Forêt des Colettes, qui s'est déroulée le jeudi 10 mai dernier. Un véritable succès malgré une météo peu clémente. 90 randonneurs ont participé sur la matinée, et se sont retrouvés autour du repas. Ce dernier fût particulièrement apprécié avec le maintenant traditionnel pâté aux pommes de terre cuit au feu de bois.

- Le traditionnel ramassage déchets dans la forêt : Eh oui, des déchets il y en a encore ; pour preuve, environ 300 kgs ont encore été collectés et les bénévoles habituels sont toujours présents même si peu nombreux. Un grand MERCI à eux.

- 1^{ère} édition du rassemblement nature les 15, 16 et 17 juin en partenariat avec l'association Lézard Vert : « L'esprit de la forêt » a plané sur cette manifestation peu commune organisée à Boënat, en plein champs surplombé par la forêt, et sans les éoliennes. Les musiciens présents nous ont fait découvrir des instruments du monde originaux dont le tambour chamanique autour d'un feu sacré. Décontraction, bonne humeur et rencontres étaient à l'ordre du jour.



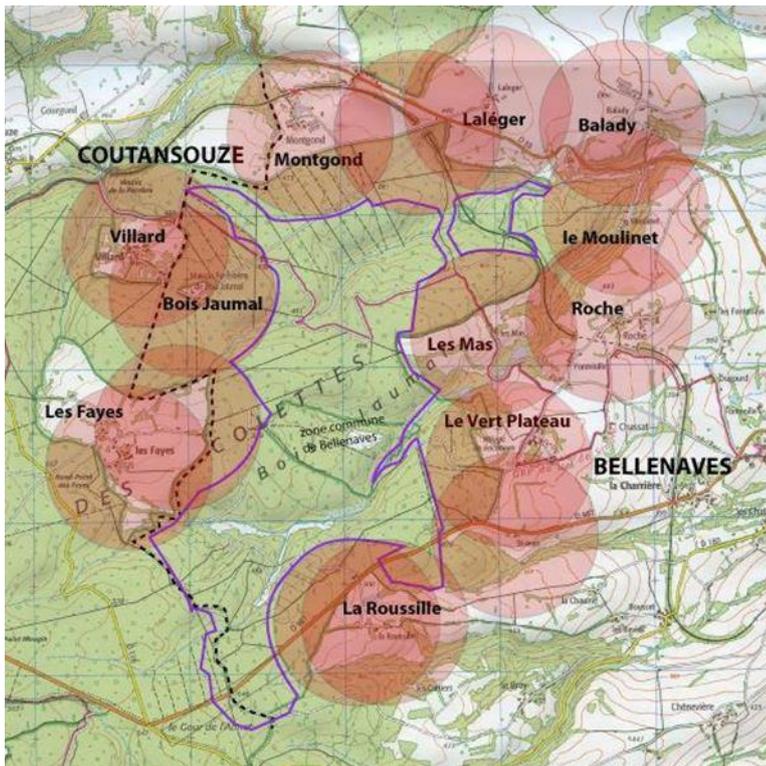
- Plusieurs réunions du Bureau ont eu lieu, motivées en particulier par l'activité déjà brûlante du projet d'éoliennes au sein de la forêt. Vous trouverez ci-dessous la position de l'Association sur ce dossier :

LES EOLIENNES ? OUI mais PAS EN FORÊT !

Petit rappel : ce projet fait suite à « un appel de candidature » par l'ONF et la commune de Bellenaves.

D'ores et déjà et avant toute étude, l'investisseur veut minimiser les impacts négatifs en annonçant une emprise minimale sur la forêt. La mise en place de Comités de suivis multiples (pour éviter la gestion de rencontres de masse des opposants), et sous couvert d'appel à la participation... ne sont en fait qu'un moyen d'obtenir l'adhésion des récalcitrants

carte d'implantation des éoliennes



Non à la déforestation abusive !

Nous estimons que l'acceptation de ce genre de projet constitue un **danger majeur** pour les espaces naturels, et que la transition énergétique n'est ici qu'un prétexte qui masque de gros intérêts financiers.

Rien ne saurait justifier le sacrifice de la forêt aux bénéfices des financiers et fonds d'investissement. Après la destruction des chemins par l'ONF, c'est une **atteinte de plus** à notre forêt, notre cadre de vie, au développement touristique...

Pour rejoindre le groupe d'opposition à ce projet :
<https://www.facebook.com/foretdescolettes/>

Ou signer la pétition en cours, contre ce projet :
<https://www.change.org/p/non-aux-eoliennes-dans-les-forets>
(1211 signatures à ce jour)

- Le Joyer Rural -

Fête de l'œuf :

En réponse à la météo, la fréquentation a été très frileuse cette année, tant du côté des exposants que du côté des visiteurs, moitié moins nombreux que l'an dernier.

Toutefois nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide et se sont investies pour cette fête.

Autres manifestations :

Pour ce deuxième semestre, nous prévoyons, si nos effectifs le permettent, deux après-midi pétanque cet été (dimanche 22 juillet et samedi 25 août) et un concours de belote début décembre.

A bientôt, et surveillez bien l'affichage!

- Assistante maternelle -

Depuis le 15 juin dernier, Fanny LEFEBVRE, domiciliée 6 Chemin du Mas Vallot, est **agrée en qualité d'assistante maternelle**. Elle peut donc désormais accueillir deux enfants âgés de 0 à 18 ans, à la journée ou en périscolaire.

N'hésitez pas à faire appel à ses services : 07.50.88.98.73.

- Appel à la générosité -

Pour les familles de réfugiés accueillies récemment sur la commune, un **appel aux dons** est lancé : vélos adulte/enfant, jouets, ou encore vêtements... l'Association Viltais récupère ce dont vous ne vous servez plus.

La municipalité salue les personnes qui ont déjà fait **preuve de générosité** avec les précédentes familles et celles qui seront amenées à le faire prochainement.

- Prélèvement à la source -

En vue de l'instauration du prélèvement à la source en 2019, rappelons **les étapes** pour les contribuables :

L'administration fiscale va calculer, selon les revenus 2017 déclarés au printemps dernier, le taux de prélèvement qui sera appliqué au revenu (salaire, pension, autres...).

Le contribuable aura son taux de prélèvement sur son avis d'impôt, cet été. L'administration fiscale communiquera ensuite à l'employeur, ou aux autres verseurs de revenus (caisses de retraite,...), le taux de prélèvement retenu pour chacun.

Dès le premier revenu versé en 2019, ce taux de prélèvement sera appliqué au salaire, à la pension ou au revenu de remplacement : le prélèvement à la source sera automatique, et apparaîtra clairement sur la fiche de paie. Le taux sera ensuite actualisé chaque année au mois de septembre.



St-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes

L'aide aux travaux de ravalement de façades A compter du 1^{er} Mai 2018

Tous les propriétaires de logements situés sur le territoire de la Communauté de Communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne peuvent bénéficier d'une aide aux travaux de ravalement **des façades vues de l'espace public**.

Qu'entend-on par ravalement de façades ?

Le ravalement porte sur les façades et **sous certaines conditions**, sur les dispositifs de fermeture (portes, volets, persiennes, etc.), les éléments architecturaux (génoise, balcon, etc.), les zingueries, les murs et les murets, lorsqu'ils font partie d'un ravalement complet.

Qui sont concernés ?

Tous les propriétaires de logements situés sur le territoire communautaire **à l'exception** des propriétés ou copropriétés de plus de 10 logements, les locaux commerciaux et industriels, des vitrines commerciales, des bâtiments appartenant à une collectivité publique, des bâtiments classés ou inscrits, des constructions récentes de **moins de 30 ans** (à l'exception des extensions récentes qui s'harmonisent avec le bâti initial).

Montant de la subvention : 20 % d'un montant HT de travaux plafonné à 10 000 € pour des travaux avec isolation soit 2 000 € maximum de subvention et 10 % d'un même montant HT de travaux plafonné pour des travaux sans isolation soit 1 000 € maximum de subvention.

Comment cela se déroule-t-il ?

Cas n°1 : votre logement n'est pas situé dans un périmètre protégé.

1- Les propriétaires doivent déposer une **déclaration préalable** au service Urbanisme de leur mairie en **trois exemplaires**.

Le formulaire de demande de subvention doit être accompagné des pièces suivantes :

- la copie de la déclaration préalable acceptée,
- le plan de situation (ou un extrait de plan cadastral),
- deux devis **détaillés** d'entreprises si travaux >1 000 €,
- une photo couleur de la ou des façades avant les travaux et de la maison dans son environnement,
- un Relevé d'identité bancaire.

2- Votre dossier est envoyé pour avis au CAUE de l'Allier par la mairie, au nom de la Communauté de Communes. A réception de l'accord du CAUE par la Communauté de Communes, la Communauté de Communes délivrera un accusé de réception au propriétaire notifiant que le dossier est complet

3 - Votre dossier est alors enregistré en Communauté de Communes et il sera ensuite examiné par les membres de la Commission Logement Habitat et Aires d'accueil des gens du voyage

Cas n°2 : votre logement est situé dans un périmètre protégé

1- Les propriétaires doivent déposer une **déclaration préalable** au service Urbanisme de leur mairie en **trois exemplaires**.

Le formulaire de demande de subvention doit être accompagné des pièces suivantes :

- la copie de la déclaration préalable acceptée- un plan de situation du logement,
- un plan de masse,
- des photos du logement : façades concernées, logement dans son environnement.

L'autorisation vous sera donnée dans un délai de 2 mois maximum, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

2- Après l'accord de votre déclaration à la Mairie de votre commune.

Le dossier de demande de subvention doit être adressé par votre Mairie, à la Communauté de Communes, accompagné des pièces suivantes :

- le plan de situation (ou un extrait de plan cadastral),
- deux devis **détaillés** d'entreprises si travaux >1 000 €,
- une photo couleur de la ou des façades avant les travaux et de la maison dans son environnement (de préférence en format jpeg),
- un Relevé d'identité bancaire,
- la copie de la déclaration préalable acceptée et **l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France**.

3- Votre dossier est enregistré en Communauté de Communes et il sera ensuite examiné par les membres de la Commission Logement Habitat et Aires d'accueil des gens du voyage.

Quel que soit le cas dont vous dépendez, les dossiers ne seront traités que s'ils sont arrivés complets et par ordre de réception aux services instructeurs

Après examen de votre dossier par les membres de la commission Habitat Logement et Aires d'accueil des gens du voyage la réponse est envoyée au demandeur.

A partir de la date d'accord de la Commission Logement Habitat et Aires d'accueil des gens du voyage, vous avez trois ans pour exécuter vos travaux.

ATTENTION : Le demandeur s'engage à ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu la notification écrite de l'accord de subvention.

Contact :

Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
29, rue Marcelin Berthelot - B.P. 56
03500 SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
Tél. : 04 70 47 67 20

Plomberie - Sanitaire - Chauffage Central

Frédéric Sauve

03450 EBREUIL
Tél./Fax 04 70 90 73 70
Portable 06 88 55 37 00

Siret 439 734 070 00014 - APE 452E



Trucs et astuces

- **Les semences ont besoin de chaleur pour bien démarrer :**



- 8 à 10°C : épinard, oignon, radis.
- 10 à 12°C : carotte, chicorée, chou, laitue, pois.
- 15 à 18°C : céleri, cornichon, haricot, melon, tomate.
- 18 à 20°C : aubergine

- **La capucine attire les pucerons : mise au fond du jardin, ils n'iront plus sur les autres plantes.**



- **Astuce pour l'achat d'une plante saine :**

Retourner le pot. Si les racines sortent ou qu'elles forment des tresses ... Eh bien vous laissez la plante et en cherchez une autre !

- **Astuce pour éliminer les moucheron sur les plantes d'intérieur :**

Cette vieille astuce a largement fait ses preuves ! Planter, autour de la plante, quelques allumettes. Le bout soufré doit être planté dans la terre.

- **Beauté des plantes :**

En hiver, lorsque vous faites cuire des œufs durs, pensez à conserver l'eau de cuisson, lorsqu'elle sera froide, arrosez vos plantes avec.

- **Dés herbant maison :**

Eau de cuisson des pommes de terre, salée et bouillante, c'est si facile de préserver notre environnement...

- **Détruire le liseron :**

Il est très difficile de se débarrasser de liseron. Voilà donc une vieille recette d'une grande efficacité. Déposez au pied du liseron une petite poignée de chaux vive (on la trouve dans les coopératives agricoles). Arrosez abondamment.

La conservation des légumes

La congélation : Cette méthode est simple et préserve le goût et les qualités nutritionnelles des légumes. Les légumes doivent être frais et sains (pas abîmés). Une fois lavés, ils doivent être blanchis à l'eau bouillante pour garder leur fermeté et leur goût, ensuite séchez les avant la congélation.

- > **Conseils :** Congelez les petits pois à plat sur une plaque pour éviter l'effet de masse, puis placez les en sachets. N'oubliez pas les étiquettes avec la date et le contenu. Chassez au maximum l'air et ne pas remplir complètement le sac.

Le séchage : Principalement pour les herbes aromatiques. Après la cueillette, étalez ou suspendez vos herbes dans un local sombre, aéré et chaud (20-21°). Remuez les premiers jours, puis découpez les plantes en morceaux.

La stérilisation : Grâce à la chaleur > 112° les bactéries sont détruites. Cette température doit être maintenue plus d'une demi heure en autocuiseur ou 2 h en stérilisation à la pression atmosphérique.

Dans l'huile : Autrefois, l'huile permettait de garder plusieurs mois les légumes en leur donnant un parfum.

Aujourd'hui cette technique est utilisée pour parfumer les huiles aux herbes aromatiques. Placer quelques branches fraîches dans 1 L d'huile pendant une semaine, puis renouveler l'opération. Laisser reposer une huitaine de jours et déguster.

Dans le vinaigre : Il permet de conserver de nombreux légumes, les cornichons bien sûr, mais aussi les oignons blancs, les carottes, les haricots... Choisissez des légumes bien fermes, lavez-les. Mettez-les dans un bocal, ajoutez du vinaigre d'alcool d'au moins 7°, parfumez au clou de girofle, du poivre, du thym, laurier... Faites bouillir quelques minutes les épices dans le vinaigre et versez sur les légumes. Laissez macérer 2 mois avant de déguster.





PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LES PATHOLOGIES DE LA MEMOIRE

Le Centre Social VIVA SIOULE, en partenariat avec le Centre de prévention Bien Vieillir et le Comité Régional de coordination Auvergne organise un programme de sensibilisation avec :

Une conférence sur « Maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée : que faire pour l'éviter ou retarder son apparition ? Comment faire face et vivre avec ? ».

Animé par le docteur Eva ALMEIDA du centre « Bien Vieillir » AGIRC ARRCO

Le jeudi 20 septembre de 9h30 à 11h, salle socio-culturelle Armand PRADEL à Ebreuil.

Des accompagnements personnalisés sous forme de bilan de santé « bien vieillir »

Gratuit et ouvert à tout retraité. Le bilan comprend un entretien avec un médecin pour faire le point sur les traitements, les vaccinations, les facteurs de risques, les habitudes de vie, l'audition,... ainsi qu'un entretien avec un psychologue pour évoquer son vécu affectif et relationnel, la préparation et l'adaptation à la retraite, les projets, la douleur, le sommeil...

À Ebreuil en octobre et novembre 2018. Rendez-vous à prendre dès la conférence le 20 septembre.

Des ateliers spécifiques de psychoéducation pour les personnes présentant des troubles cognitifs légers, modérés ou sévères et leurs aidants. Rendez-vous à prendre à la suite des bilans de santé.

Des ateliers de Bien-être et de relaxation : un atelier Qi Gong et un atelier sophrologie. Ces ateliers permettront des approches corporelles de relaxation de prévention du stress.

À Ebreuil en octobre et novembre 2018. Rendez-vous à prendre dès la conférence le 20 septembre.

Des ateliers de prévention en partenariat avec l'ARSEPT Auvergne :

- Atelier mémoire PEPS Euréka (lieu à confirmer) : 10 séances pour prendre conscience du fonctionnement de la mémoire est lié à une multitude de facteurs, pour comprendre comment agir sur ces facteurs, pour partager des expériences et des savoirs dans une ambiance conviviale et décontractée. Une participation de 20 € pour l'ensemble de l'atelier + l'adhésion 2018 à l'association sera demandée.
- Atelier VITALITE à Ebreuil : 6 séances hebdomadaires de 2h30 par groupe de 10 à 15 personnes. Ils ont pour objectifs d'améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé ; de prendre soin de soi, d'acquérir les bons réflexes du quotidien, d'échangeant dans la convivialité.

Cet atelier se déroule donc en 6 séances de 2h30 environ. Une participation de 20 € pour l'ensemble de l'atelier + l'adhésion 2018 à l'association sera demandée.

Les ateliers de réveil musculaire avec Max'Fit :

Les ateliers de réveils musculaires reprendront dès le 10 septembre... Les seniors du secteur pourront reprendre ou maintenir une activité physique adaptée. Bienveillant, Maxime adapte ses activités aux participants en fonction de leur capacité.

Pour la rentrée, trois lieux sont proposés dès le 10 septembre 2018. Vous pouvez venir à 1,2 ou 3 cours :

- **Ebreuil : les lundis de 10h30 à 11h30 à l'annexe d'animation**
- **Bellenaves : les mardis de 14h à 15h00 à la salle des associations**
- **Lalozolle : les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente**

Une participation de 90 € pour l'ensemble de l'atelier + l'adhésion 2018 à l'association sera demandée.

Si vous êtes intéressé par les actions seniors, vous pouvez contacter Angélique au 04 70 90 74 80 ou par mail



La JAJA s'engage sur le développement durable.

Depuis 2 ans, le groupe DD : ICI ET LÀ-BAS de la Junior association s'active sur la thématique du développement durable. Après avoir été formés à la thématique, les jeunes ont créé des jeux permettant de sensibiliser les enfants, mais aussi les plus grands.



Différentes thématiques sont abordées à travers les jeux :

- « DD MARKET » : un jeu sur la consommation responsable avec une épicerie itinérante vous invitant à faire vos courses.
- « La balade de DD » vous permettra de vous informer en vous amusant !
- « Le 7^{ième} continent » apprendra aux plus petits le tri, en pêchant les déchets...



Les jeunes se déplaceront sur les manifestations existantes souhaitant les accueillir. Ce travail est conduit en parallèle au Sénégal, avec d'autres jeunes. Les deux groupes travaillent activement à un projet de rencontre au Sénégal sur la thématique du développement durable. Le groupe DD : ICI ET LÀ-BAS, organisera en septembre un repas Sénégalais pour financer ce projet de départ au Sénégal. Alors, si vous souhaitez soutenir les jeunes et leur engagement pour l'environnement rendez-vous en septembre.

La Junior Association « Jeunes en Action », a aussi d'autres projets, tels que l'organisation d'une sortie pour ces adhérents au PAL ou encore, des projets d'échanges de jeunes européens. La Junior Association est accompagnée par l'Association VIVA Sioule, dans son fonctionnement et la mise en place de projet.

ANIMATION AUTOUR DU JEU A LALIZOLLE

Vendredi 30 mars, dans le cadre de ses actions intergénérationnelles, le Centre Social Viva Sioule a organisé « une veillée jeux autour du monde ». Celle-ci a fait salle comble !

Habitants, amis, familles... ont pu voyager autour de jeux connus et en découvrir de nouveaux.

Cette soirée a été agrémentée par de la musique et de la danse aux couleurs internationales. Des prestations proposées par les réfugiés de Bellenaves ainsi que les familles de réfugiés de Lalizolle.



En amont, la référente famille du Centre social les avaient réunis autour d'un atelier cuisine afin de confectionner des spécialités africaines qui ont été dégustés et appréciés lors de cette soirée.

L'occasion pour ces nouveaux arrivants de se familiariser avec la population locale et d'échanger avec toutes les générations.

D'autres veillées de ce type se dérouleront dans les mois à venir...

Pour plus d'informations, renseignement auprès du Centre Social, Amandine Labauze, référente familles au 04.70.90.74.80 ou par mail : animationfamilles@vivasioule.fr



- PACS -

10 février 2018 :

Stéphane CATTRAT et Marion SPRENGNETHER

- Naissances -

26 avril 2018 :

Pierre, Abdoulwahid ADBERHAMAN

fils de Hamat ABDERHAMAN et de Mariam ADAM IDRIS

- Décès -

26 janvier 2018 :

Danielle PIGEYRE née GLAIZE

15 février 2018 :

Eliane COHEN née VAILLANT

31 mai 2018 :

Roger PANGAUD

DATES A RETENIR

21 juillet et 25 août : Après-midi pétanque à la salle polyvalente

3 août : Repas et bal en plein air à partir de 19 h

8 septembre : Fête patronale – messe à 18 h 30

9 septembre : Fête patronale – repas dansant le midi

tous les lundis à partir du 10/09 : Cours de Zumba

tous les jeudis à partir du 13/09 : Réveil Musculaire

11 novembre : Commémoration – 10 h 30 au monument aux morts

2 décembre : Concours de belote

9 décembre : Repas des aînés offert par le CCAS

- Services -

Mairie : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 – tél. : 04.70.90.42.05

Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et le samedi de 9 h à 11 h 30
tél. : 04.70.90.42.05

Ecole primaire : 04.70.90.43.43

Ecole maternelle : 04.70.90.94.26

Réservation gîte et salle polyvalente : 04.70.90.42.05

Épicerie « La Goelet' » : 09.81.35.00.61 Bar – restaurant « Le Lalizolle » : 09.62.67.08.14

Communauté de Communes : 04.70.47.67.20

Centre Social Rural : 04.70.90.74.80

Trésor Public de Gannat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h – tél. : 04.70.90.02.36

Déchetterie Ebreuil : du mardi au samedi 8 h – 12 h et 14 h – 18 h (17 h le samedi)

Déchetterie Bellenaves : mardi, mercredi, samedi 8 h – 12 h - jeudi, vendredi 14 h – 18 h

- Travail associations -

Pays de l'Isolle :
les lundis de 14 h à 17 h, salle annexe de
la mairie

- Urgences -

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin de garde : 04.70.90.70.77

Gendarmerie : 17

Dépannage ERDF : 09 726 750 03



- Démarches administratives -

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, Vichy, Montmarault ou St Pourçain	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance et timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

* Toutes les CNI délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.

